

La Chevallerais

Les décisions du Conseil Municipal - Séance du 25 Février 2011

VOTE DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2011

Les demandes de subventions aux associations ont été étudiées par la commission Vie associative. Le conseil municipal attribue au total : **6 348 €**.
Pour les associations n'ayant pas encore déposé leur dossier, il est toujours possible de formuler une demande auprès de la Mairie **avant le 15 avril 2011**, pour les subventions 2011.

Les cotisations et participations aux différents organismes s'élèvent quant à elles à : **8 568,32 €**.

EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE : MISSIONS SPS ET CONTROLE TECHNIQUE

Les missions de coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé et de Contrôle technique pour les travaux de réhabilitation des salles de l'ancienne cure, dans le cadre de l'extension de la bibliothèque sont confiées à : Qualiconsult, pour un montant respectif HT de 1 207,50 € et de 1 410 €.

CONTRAT CONTROLE ET ENTRETIEN DES APPAREILS DE DEFENSE INCENDIE

Une convention pour la maintenance des poteaux incendie est acceptée avec la SAUR, pour une durée de 4 ans, du 1er avril 2011 au 31 mars 2015. Le prestataire est rémunéré en fonction du nombre de poteaux entretenus (31 poteaux répartis sur la commune) sur la base de 41 € HT l'unité.

SERVICES A L'ENFANCE : EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS

La commune va acquérir un lave-linge, un sèche-linge et un réfrigérateur/congélateur, devenus nécessaires dans le cadre du fonctionnement des services à l'enfance (cantine, garderie, école ...).
Montant de l'enveloppe : 2 000 € TTC.

PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAUX : RUE DE BLAIN

Suite à la demande de Mr et Mme Thomas, propriétaires de la parcelle ZH 73, de diviser leur terrain en vue de sa commercialisation pour terrain à construire, la commune décide d'instituer une PVR, pour l'extension du réseau eaux usées.

Pour information, les réseaux électricité et eau potable desservent déjà le projet en suffisance ; le réseau téléphonique étant facultatif, il revient aux acquéreurs de se préoccuper de cette desserte sans intervention de la commune.

La Participation sera due par le propriétaire à l'initiative de la division et par les propriétaires des autres parcelles rendues constructibles par cette extension, lorsqu'ils commercialiseront leur terrain.

Montant de la PVR : 6,04 € par m² de terrain concerné.

INSCRIPTIONS DANS DES ECOLES EXTERIEURES A LA COMMUNE

Le Conseil Municipal confirme sa décision de ne pas financer la scolarisation des enfants dans des écoles extérieures à la Commune, sauf dans le cas de problèmes spécifiques nécessitant une prise en charge qui ne peut être assurée dans les écoles Chevalleraisiennes publique ou privée.

TARIF DES SALLES

La Commission Vie Associative et la Commission des Finances vont travailler pour revaloriser le prix de location des salles municipales, compte tenu des charges liées à la remise en état et à la consommation électrique, notamment.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL :
Vendredi 25 mars 2011 à 20 heures**

I

N

F

O

S



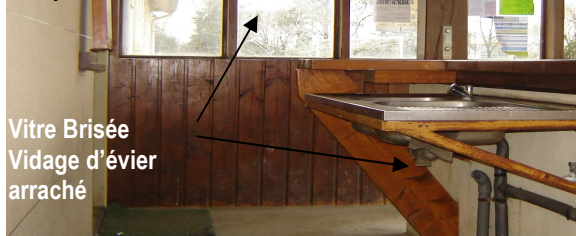
Très belle prestation du Club des Chevaliers pour cette année 2011 - Vivement 2012 !!!

**N° 20
MARS 2011**



VIE ASSOCIATIVE

Respectons les installations et les lieux communs



Le terrain de sport de la Chevallerais est un lieu de détente et de rencontre. Chacun est prié de respecter et de faire respecter les installations mises à la disposition de tous. Nombreuses et régulières sont les dégradations ; tout cela représente un coût financier pour la commune et les Chevallerais.

LES RENDEZ-VOUS CHAMPETRES DE LA YOURTE ... en mars :

Samedi 19 mars à 20h30 : A travers chants !
Sous la yourte de la ferme aux 4 saisons, concert - Michel BOUDAUD (chanson française)
Entrée : 8 €

Dimanche 20 mars à 14h30 : Cœurs d'encre
Sous la yourte de la ferme aux 4 saisons, atelier écriture animé par Françoise, sur le thème des balades vélo, nature ...
Participation libre

Samedi 26 mars : 4 552 km en vélo (66 jours)
Témoignage de Bernard et Chantal (avec diaporama) : Allemagne, Suisse, Croatie, Serbie, Hongrie, Roumanie, ...

Plus d'informations sur
<http://www.ferme4saisons.canalblog.com>
La ferme aux 4 saisons Le Chalonge

VIE LOCALE

INAUGURATION DU LOCAL JEUNES

Le 5 février 2011 à eu lieu l'inauguration du local jeunes (modulaire Rue traversière) sous l'égide de Madame le Maire, des élus et des jeunes Chevallerais. Un collation à scellé cet évènement .



ENQUÊTE PUBLIQUE

Conseil de développement

RAPPEL

un questionnaire sur « la mobilité » sur notre territoire » vous est parvenu le 23 février.
Il est anonyme. Nous vous remercions de consacrer quelques minutes pour le compléter, afin de nous aider à construire une mobilité et une accessibilité durables sur notre territoire. (Les lieux de dépôt sont précisés dans les formulaires).

Vos réponses nous seront précieuses.



TRAVAUX

Les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable à Lappé, Le Bois Luce, ne sont toujours pas terminés. Le Syndicat en

charge des travaux nous indique que les analyses ne sont pas satisfaisantes et que cela nécessite une reprise du chantier. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.



Mairie de la CHEVALLERAISS

14 Place de l'Eglise
44810

Tél : 02.40.79.10.12

Fax : 02 40 79 98.34

mairie.chevallerais@wanadoo.fr

SECRETARIAT MAIRIE & AGENCE POSTALE

Heures d'ouverture :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi, jeudi et vendredi :

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi et samedi matin
de 9h à 12h

PERMANENCE DES ELUS

Samedi de 10h à 11h

5 mars E CRUAUD
19 mars A. ROCHFORT
12 mars Ph DUFOSSE
26 mars J-L LEBEAU
2 avril E CRUAUD

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous, pour vous éviter l'attente

Madame le Maire peut vous recevoir sur rendez-vous tous les matins en mairie



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT « Les Parpallous » a ouvert ses portes

Lundi 28 février jusqu'au vendredi 11 mars inclus.

Il reste encore des places. N'hésitez pas à inscrire votre enfant, en téléchargeant la fiche d'inscription sur notre site www.mairie-lachevallerais.fr ou au secrétariat de la Mairie. Renseignements : 02.40.79.10.12

AVIS ADMINISTRATIFS

RECENSEMENT : Nous rappelons aux jeunes qu'ils doivent se présenter en Mairie dans le mois de leur seizième anniversaire afin d'être recensé. Une attestation de recensement leur sera délivrée. **Ce document est indispensable pour se présenter aux examens scolaires ou du permis de conduire.**

Contact : Mairie 02.40.79.10.12

... A VOS AGENDAS ...

Jeudi 3 mars:
V-S-D 4 - 5 - 6 mars :
Samedi 12 mars :

Don du sang
Représentation Théâtre
Repas du foot

Blain Salle des Fêtes de 16h30 à 19h30
Jeunes Chevaliers
salle des loisirs

Responsable de la publication :
Commission Communication

Imprimé par : Mairie
Sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique